APPRENTIES/APPRENTIS-PILOTES DE NAVIRE

À des fins de sécurité, l'Administration de pilotage des Grands Lacs exploite un service de pilotage maritime dans toutes les eaux canadiennes des provinces de l'Ontario, du Manitoba et du Québec, au sud de l'entrée septentrionale de l'écluse de Saint- Lambert.

L'Administration de pilotage des Grands Lacs recrute présentement des apprenties ou des apprentis pilotes maritimes admissibles pour les circonscriptions suivantes afin de leur procurer une formation en vue de devenir une ou un pilote breveté:

- **Numéro de concours (D1-202101) - La Circonscription internationale no. 1** (comprend les eaux du fleuve Saint-Laurent entre l'Écluse Snell et Cap Vincent, NY incluant Kingston, ON, à l'entrée du Lac Ontario).

- **Numéro de concours (LO-202101) - La Circonscription du Lac Ontario** (comprend les eaux et ports du Lac Ontario et les eaux navigables dans les limites du port de Churchill, auManitoba).

- **Numéro de concours (D2-202101) - La Circonscription internationale no. 2** (comprend les eaux du canal Welland entre Port Weller et Port Colborne, Ontario, le Lac Érié et les eaux des canaux de liaison entre le Lac Érié et le Lac Huron).

Le programme de formation d'apprentie et d'apprenti pilote de l'Administration de pilotage des Grands Lacs doit avoir été complété avec succès avant qu'une apprentie ou qu'un apprenti puisse être recommandé par le comité de formation pour une évaluation devant un jury d'examen. Suite à une réussite d'une évaluation devant un jury d'examen, une candidate ou un candidat estbreveté en tant que pilote.

QUALIFICATIONS REQUISES:

1. Être citoyen canadien ou résident permanent au Canada;

2. Être titulaire à tout le moins d'un des brevets d'aptitudes canadiens suivants :
   - Capitaine au long cours
   - Capitaine à proximité du littoral;
   - Capitaine, jauge brute de 3000, à proximité du littoral;
   - Capitaine, jauge brute de 500, à proximité du littoral;
   - Premier officier de pont;
   - Premier officier de pont, à proximité du littoral; ou
   - Capitaine, jauge brute de 3000, navigation intérieure.

3. Avoir servi en mer dans les cinq (5) dernières années :
   - au moins 12 mois, en qualité de capitaine de navire tout en étant titulaire d'un des brevets susmentionnés; ou
   - au moins 24 mois, en qualité d'officier chargé du quart à la passerelle tout en étant titulaire d'un des brevets susmentionnés.

4. Être titulaire d'un certificat médical de la marine valide délivré par Transports Canada et déclaré apte à exercer les fonctions de pilotage ;

5. Être titulaire d'un certificat restreint d'opérateur radio (CRO-CM) ou un certificat général d'opérateur radio (COG) valide, délivré en vertu de la *Loi sur la radiocommunication.*

6. Être titulaire des certificats de formation suivants :
   - Navigation électronique simulée, niveau II ; et
   - Gestion des ressources à la passerelle.

7. Parler et comprendre suffisamment bien l'anglais pour effectivement exercer les fonctions de pilotage pour lacirconscription no. 1, la circonscription du Lac Ontario, et la circonscription no. 2.

8. Compléter avec succès un test sur « Profil de caractères ».

L'Administration de Pilotage des Grands Lacs s'est engagée à bâtir un milieu de travail compétent et diversifié qui reflète la société canadienne. Nous traitons tous les employés et les candidats à un emploi de façon équitable, avec dignité et respect. L'Administration de Pilotage des Grands Lacs utilise les qualifications, les compétences et les réalisations d'une personne comme base des décisions liées à l'emploi, y compris l'embauche, les promotions, la rémunération, les avantages sociaux et les conditions d'emploi. Nous faisons la promotion de l'équité en matière d'emploi et les candidats sont encouragés à remplir le formulaire d'autodéclaration s'ils font partie de l'un des groupes désignés (Autochtones, membres d'une minorité visible, personnes handicapées, femmes) lorsque qu'ils présentent une demande.

Le formulaire d'autodéclaration est disponible sur notre site Web à l'adresse http://www.glpa-apgl.com/fr/about/careers/

COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE

En précisant le numéro ou les numéros de concours du poste, les personnes intéressées sont priées d'acheminer leur demande accompagnée d'un **curriculum vitae** précisant leurs qualifications et leur expérience ainsi que des **documents d'appuis aux items 1 à 6** susmentionnés, à la personne suivante :

Directeur des ressources humaines Administration
de pilotage des Grands Lacs
C.P. 95
202 Rue Pitt
Cornwall (Ontario) K6H 5R9

Ou par courriel au: ***humanresources@glpa-apgl.com***

Pour être considéré, vous devez faire une demande au plus tard le **29 décembre, 2024.**

L'Administration de pilotage des Grands Lacs souscrit au programme d'équité en matièred'emploi.